

* * *

Vers l'an 1701, quatre ans après l'arrivée des Hurons au Sault-au-Récollet, les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame fournirent la somme de 3,000 francs pour aider à bâtir un couvent où elles iraient habiter pour aider le missionnaire dans l'instruction à donner aux jeunes filles indiennes.

Leur maison se trouvait à peu près à l'endroit où est la maison Saint-Janvier, habitée aujourd'hui par les Sœurs de Miséricorde. Pendant vingt ans, jusqu'à l'année 1721, les religieuses de la Congrégation furent continuellement employées à l'éducation des indiennes, pendant que le missionnaire instruisait les jeunes garçons et les hommes. (1)

La bourgade huronne Nouvelle-Lorette exista depuis l'année 1696 jusqu'à 1721. Cette année-là elle fut transportée au Lac des Deux-Montagnes pour laisser les terres libres aux colons qui s'établissaient le long de la rivière Des Prairies vis-à-vis le Sault. Déjà les colons occupaient toutes les terres de la Pointe-aux-Trembles et de la paroisse de la Rivière Des Prairies et d'une partie du Sault. D'un autre côté les missionnaires n'aimaient pas pour les sauvages le voisinage trop rapproché des blancs; ils se déterminèrent donc à les transporter au Lac des Deux-Montagnes.

Pendant leur séjour de vingt-cinq ans, au Sault-au-Récollet, les indiens prirent part à plusieurs campagnes de guerre contre les Iroquois, et à des incursions dans la Nouvelle-Angleterre. Les documents nous si-

(1) Il y a, à l'angle Est de l'ancien fort Lorette, un orme d'une dimension extraordinaire; il mesure 20 pieds de circonférence à la hauteur d'un pied et demi du sol. Sa ramure est superbe et il a encore la vigueur d'un jeune arbre. La tradition veut qu'il date de la construction du fort et qu'il ait ombragé de ses rameaux la chapelle indienne. Il aurait, par conséquent, au delà de 200 ans d'âge. Dans tous les cas il mérite l'intérêt par son antiquité.